Ce site utilise des cookies et vous laisse le choix d'accepter ou de refuser leur utilisation. ✓ OK, tout accepter En savoir plus

Les actions de prévention

Les actions nationales de prévention (dépistage des cancers, prévention bucco-dentaire, vaccination antigrippale, sevrage tabagique) ne s'appliquent pas à l'étranger. Néanmoins, certaines actions spécifiques ont été mises en place par la CNMSS en faveur des militaires affectés à l'étranger et des membres de leur famille autorisés à les accompagner.

1. Les vaccinations de votre famille

Certaines vaccinations obligatoires ou fortement recommandées sont prises en charge par la CNMSS, sous certaines conditions.

2. Répulsifs

La CNMSS prend en charge les produits répulsifs (cutanés et textiles) comportant les substances figurant sur une liste publiée par Santé publique France. Le remboursement intervient sur la base de trois produits par mois et par bénéficiaire (assuré et membre de la famille avec droit ouvert) pendant toute la durée de l'affectation.

> L'achat groupé des produits est autorisé dans la limite de trois mois (soit un maximum de 9 produits par bénéficiaire et par facture).
>
> Une seule facture pour toute la durée du séjour n'est pas autorisée, elle devra correspondre au maximum à la délivrance de trois mois de répulsifs.

> ATTENTION
> Pour bénéficier de ces prises en charge, les conditions ci-après doivent être remplies par les membres de votre famille :
> - Avoir les droits ouverts à la CNMSS au moment des vaccinations ou de l'achat des produits répulsifs cutanés,
> - Etre autorisé à accompagner le militaire sur le lieu d'affectation.
>
> Toutes les demandes doivent comporter une photocopie de l'ordre de mutation ou une attestation sur l'honneur, précisant que les membres de la famille sont autorisés à accompagner le militaire affecté outre-mer ou à l'étranger. Pour le remboursement des répulsifs, une facture acquittée ou un ticket de caisse comportant le nom et la quantité des produits délivrés.

EN SAVOIR PLUS

- Consultez la liste des répulsifs cutanés.